De la STG aux études commerciales

publié le 10/02/2012

Après un baccalauréat STG, il est possible de poursuivre des études dans le domaine commercial. Cassandra, ancienne élève de Terminale STG (Sciences et technologie de la Gestion), a choisi le BTS MUC (management des unités commerciales) et est venue nous le présenter. Voici quelques extraits de la rencontre qui a eu lieu vendredi 3 février 2012 au lycée Guy Chauvet.

Cassandra, tu es en première année de BTS MUC mais qu'elle était ta formation de bac ?

J'ai fait un baccalauréat STG option Comptabilité et Finances d'entreprises au lycée Guy Chauvet de Loudun. Je n'ai pas poursuivi dans une filière purement « comptable », j'ai préféré m'orienter vers le commerce.

Le fait de ne pas avoir un baccalauréat commercial a-t-il été un problème pour toi ?

Non pas du tout, car en première année nous voyons tout ce qui est commercial depuis le début. Par contre, le fait d'avoir fait STG est un avantage certain. En effet, je revois des notions d'économie, de droit, de management et de gestion. Cela est une révision pour moi et je m'en sors plutôt bien puisque j'ai 14 de moyenne générale.

Qu'est ce qui change par rapport au lycée en BTS ?

Le grand changement pour moi, c'est l'alternance !
En effet, chaque semaine je suis deux ou trois jours en centre de formation et le reste de la semaine je suis dans mon entreprise. J'adore ça, car c'est très motivant d'être en activité. Je travaille dans un centre d'appel, il ne faut pas avoir peur de prendre le téléphone et de communiquer avec le client. Actuellement, nous avons la mission de vendre des abonnements Canal Plus. Je suis contente, car la semaine dernière ma tutrice m'a félicitée pour mon travail. En effet, dans l'entreprise nous sommes suivis par un professionnel qui doit nous guider, toutefois nous sommes aussi salarié et nous devons fournir un travail !

Autre changement de fait : la rémunération ! Comme je vous l'ai dit, en tant qu'apprenti vous êtes salarié, et selon votre âge et votre niveau de formation vous êtes payé un certain pourcentage du SMIC. On peux en plus recevoir des primes. Selon les entreprises, les rémunérations sont différentes, car si la loi impose un minimum, l'employeur peut décider de vous rémunérer plus !

Quelles sont les différentes entreprises qui accueillent des apprentis dans ta promotion ?

Elles sont diverses. On trouve des centres d'appel comme le mien (CCA International), des entreprises de grande distribution (Leclerc, Casino, Super U), des commerces de proximité (Devred, Times Square, Nocibé), des entreprises de téléphonie (Mobistore), des agences immobilières (Epi, Valérimmo), des entreprises de loisirs (Futuroscope), des organisations auxquelles on ne pense pas toujours comme « La poste » qui a aussi une activité commerciale.

Trouver une entreprise a-t-il été difficile ?

Oh là, je dirai « mauvaise question » ! Oui, c'est assez difficile, j'ai fait beaucoup de demandes et j'ai essuyé beaucoup de refus. Mais vous savez c'est comme si on cherchait un emploi définitif, il ne faut pas se laisser abattre. Moi, je suis à la maison de la formation de Poitiers qui réalise une pré-inscription en début d'année (février). L'intérêt c'est qu'ensuite vous pouvez être convoqués pour des entretiens organisés par la maison de la formation elle-même, puisque des entreprises la contactent directement pour trouver des apprentis.

Puisque tu es en alternance, y-a-t-il beaucoup de travail à la maison ?

Non, ça va, j'ai aussi la chance d'avoir déjà vue beaucoup de matières avant par le fait de ma formation STG. Je peux me concentrer sur les matières que je connais moins. En plus, nous finissons les cours à 16 H 30, ensuite nous avons droit à du soutien particulier avec les professeurs si nous le souhaitons, il suffit de demander.
A noter aussi, les formateurs que nous avons sont en général des anciens professionnels. Ce qui permet de bénéficier de leur expérience de terrain.

Quels sont les emplois que l'on peut occuper après un BTS MUC ?

Dans le secteur du commerce, il y a une multitude d'emplois. On peut trouver différents postes : responsable de service après-vente, VRP, chargé d'études de marché, assistant chef de rayon, directeur-adjoint de magasin, animateur de ventes, chargé de clientèle, conseiller commercial, télévendeur, chargé de l'administration commerciale, etc. .

Et si on veut poursuivre ses études ?

Le plus souvent, les étudiants poursuivent en licence professionnelle (commerce, marketing, banques et assurance). Il est également possible de suivre un DEES Marketing ou un IUP en maîtrise de l'action commerciale. D'autres encore choisissent d'intégrer une école de "métiers" ou bien une école supérieure de commerce en admission parallèle.

Pour terminer quels conseils pourrais tu donner aux élèves de STG qui assistent à cette conférence ?

Un conseil primordial si vous voulez faire un apprentissage : commencez dès maintenant à prospecter pour trouver un « patron » !

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.